

ne s'est jamais départi, & dont ils protestent de ne se départir jamais.

Ordonne ladite Cour, qu'en envoyant au Roi copie du présent Arrêté, il lui sera écrit, pour renouveler à Sa Maj. l'hommage du zèle, de l'amour & de la fidélité qui l'animent pour sa Personne sacrée.

Voici en conséquence la Lettre que ce Parlement a écrite au Roi. Il en est une autre à Mr. le Chancelier que nous rapportons également. Celle adressée à Sa Maj. contient ce qui suit.

S I R E ,

L'Amour a dicté l'Arrêté que nous avons l'honneur d'envoyer à V. Majesté. Ce sentiment, gravé dans le cœur de tous vos Sujets, franchit tout obstacle. Le retour de l'ordre, du bonheur dans une grande Province, est le fruit de votre sagesse & du zèle d'un Commandant digne de votre confiance, & cher à vos Peuples. C'est dans ces circonstances favorables que V. Maj. daigne se rappeler que nous fûmes autrefois assez heureux pour lui donner des preuves de notre zèle & de notre fidélité. Votre tendresse paternelle nous rétablit dans cette heureuse position : nous allons, Sire, faire de nouveaux efforts pour convaincre V. Maj. que ces sentimens n'ont jamais cessé d'exister dans nos cœurs, & que nos malheurs n'ont fait qu'augmenter leur activité. Quel bonheur pour nous, Sire, de pouvoir en ce moment consacrer nos jours plus particulièrement encore à votre service ! Nous ne voulons les compter que par les actes de votre bienveillance, & par ceux de notre amour pour votre Personne sacrée.

Nous sommes, &c.

Voici la Lettre écrite à Mr. le Chancelier.

MONSIEUR,